

Projet éolien de la Panière du Fort

Communes d'Achery et de Mayot (02)

WPD Energie Panière du Fort



Capacités techniques et financières

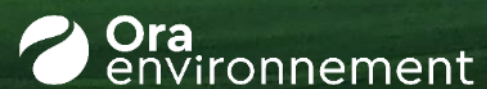


Table des matières

1	Capacités techniques.....	4
2	Capacités financières.....	5

Selon les articles L.181-27 et D.181-15-2, 3° du Code de l'environnement, la réglementation impose au pétitionnaire de présenter ses capacités techniques et financières.

Comme expliqué précédemment, la société Energie Panière du Fort est uniquement dédiée au projet éolien de la Panière du Fort. Elle constitue à 100 % une filiale de wpd GmbH Europe et bénéficie de l'ensemble des compétences de ce grand groupe.

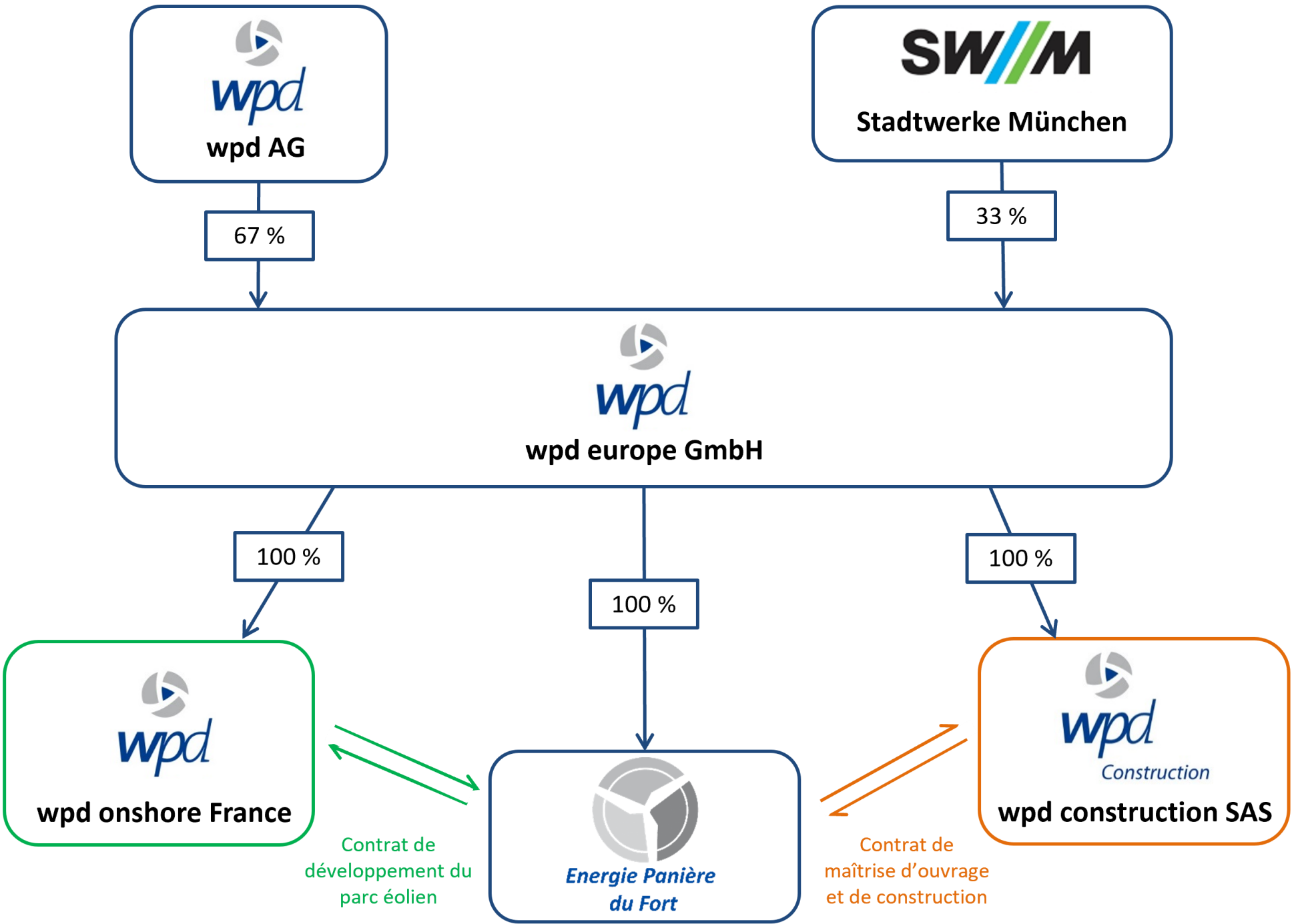


Figure 1 : Organigramme de la Société Energie Panière du Fort (Source : Wpd)

La présentation des capacités techniques et financières de la société Energie Panière du Fort répond aux exigences de la Direction Générale de la Prévention des Risques (DGPR) en matière de demande d'autorisation d'exploiter pour les installations éoliennes.

Par ailleurs, sont jointes une lettre d'intention de la banque pressentie pour le financement, démontrant son intérêt pour le projet et sa volonté d'investissement ainsi qu'une lettre d'engagement de la société-mère wpd europe GmbH envers Energie Panière du Fort, dans laquelle elle s'engage à mettre à disposition de la société d'exploitation ses capacités financières.

1 CAPACITES TECHNIQUES

La société d'exploitation Energie Panière du Fort filiale du groupe wpd onshore France, bénéficie de l'expérience de wpd AG et de ses différentes filiales dans toutes les phases d'un projet éolien, du développement à son exploitation.

1.1.1 La société wpd onshore France : développement

La société wpd onshore France est une filiale française du groupe wpd. Son siège social est basé à Boulogne-Billancourt (92) et elle possède des agences à Cholet, Dijon, Nancy, Lille, Limoges, Lyon et Nantes. Au total, on compte plus d'une centaine d'employés de wpd en France. Depuis sa création, wpd onshore France a construit plus de 42 parcs éoliens en France qui sont actuellement en exploitation. Cela représente une puissance totale de plus de 616 Mégawatts raccordés ou en cours de construction.

Afin de garantir des projets éoliens harmonieux, wpd onshore France travaille en étroite collaboration avec les collectivités territoriales, les services de l'Etat, la population, les associations locales, les bureaux d'études et les propriétaires fonciers. wpd onshore France a effectué l'ensemble des études de faisabilité préalables au dépôt de la demande d'autorisation environnementale, au bénéfice de l'exploitant Energie Panière du Fort.

1.1.2 La société wpd construction : construction

Wpd construction agit comme entrepreneur général pour toutes les activités de construction internationales du groupe wpd. En particulier, wpd construction crée l'infrastructure du parc éolien entier, y compris le raccordement au réseau, coordonne et suit l'installation des éoliennes et enfin effectue le transfert de l'ensemble du parc à la société d'exploitation. La filiale française de wpd construction a été créée en 2013 et son siège se situe à Boulogne-Billancourt (92).

Les ingénieurs de wpd construction ont participé à la planification technique du projet de parc éolien de la Panière du Fort (type d'éoliennes, chemins d'accès, câblages électriques, etc.). Ils ont également coordonné la construction de plusieurs projets du groupe wpd en France.

1.1.3 La société wpd windmanager : suivi d'exploitation

Les progrès technologiques rendent les éoliennes de plus en plus puissantes et complexes, ce qui amène les développeurs à faire appel à des sociétés expérimentées faisant preuve d'un véritable savoir-faire dans l'exploitation de leurs parcs.

Depuis 1998, le groupe wpd coopère avec wpd windmanager GmbH & Co KG qui exploite des parcs éoliens en Allemagne, en Belgique, en Italie, en Croatie, en Pologne et à Taiwan.

En 2018, wpd windmanager comptait 365 employés permettant d'assurer l'exploitation de près de 1965 éoliennes. Afin d'offrir un service optimal à ses partenaires français et d'être au plus près des parcs en exploitation sur le territoire national, la succursale française de wpd windmanager, créée en 2011 à Boulogne-Billancourt (92), s'est relocalisée à Arras (62) courant 2016.

Wpd windmanager conclut un contrat de fourniture de prestations avec les différentes sociétés d'exploitation afin d'assurer la gestion commerciale et technique des parcs dont ces dernières sont propriétaires et qu'elles exploitent. Les différents contrats et services conclus pour la société d'exploitation et les prestations en découlant sont gérés et contrôlés par la succursale française de wpd windmanager :

- Contrat de maintenance et réparation : Fabricant des éoliennes ou autres sociétés de service agréées;
- Contrat pour les différents contrôles réglementaires : Sociétés de service (APAVE, Veritas, etc.);
- Contrat de prêt : Banques;
- Contrat d'assurance : Assureurs;
- Contrat de complément de rémunération;
- Contrat de bail pour la location des terrains : Propriétaires et exploitants agricoles;
- Contrats de télécommunication : Orange;
- etc.

La succursale française de wpd windmanager devient l'interlocuteur unique de chacun de ces prestataires et assure ainsi leur coordination pour la bonne exploitation du parc. Elle permet d'optimiser la production électrique par le biais des contrôles qu'elle exerce sur les opérations de maintenance et de réparations réalisées par des sociétés de services. wpd windmanager est également l'interlocuteur technique et administratif des inspecteurs des installations classées tout au long de la vie du parc éolien.

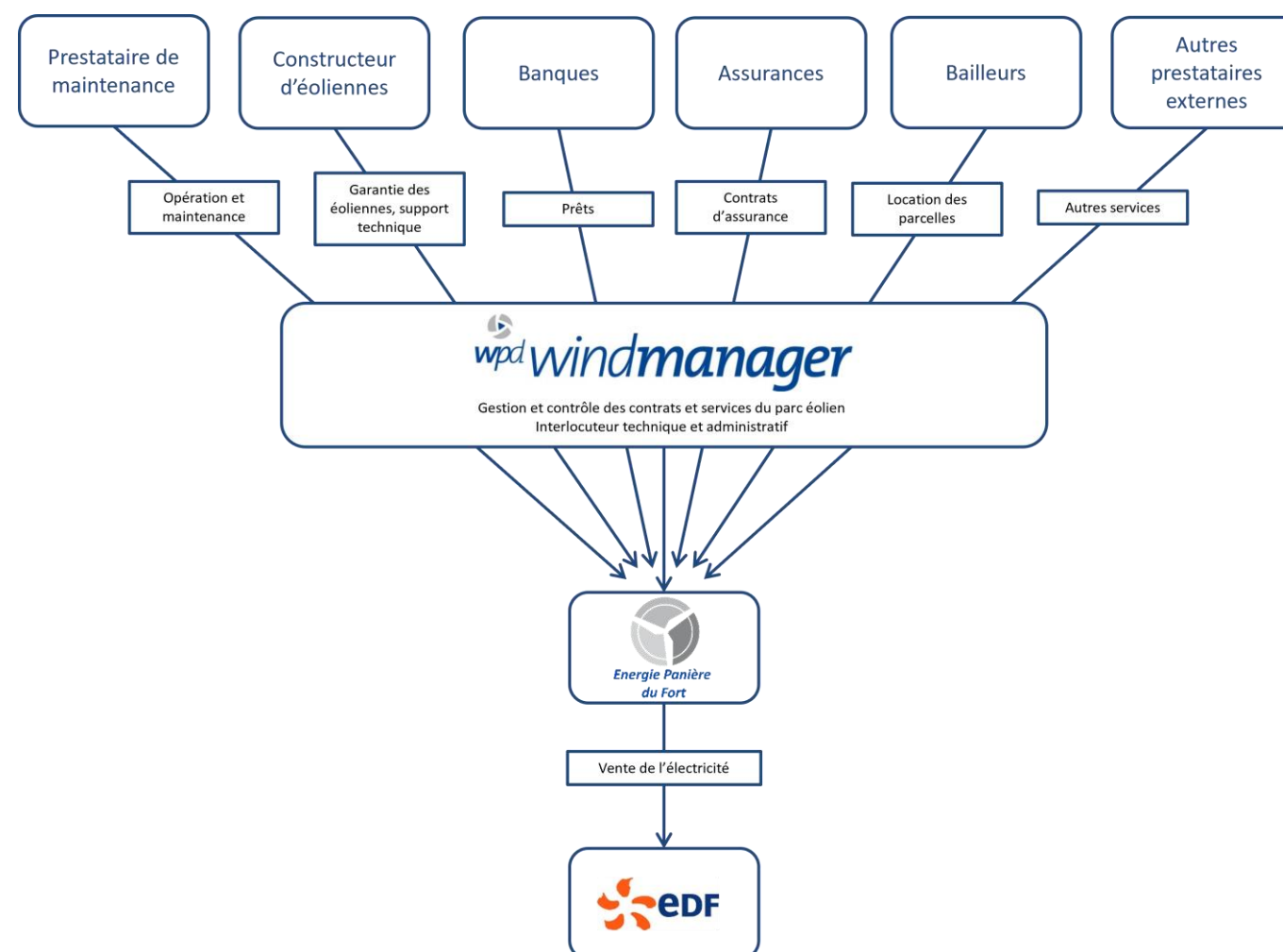


Figure 2 : Organigramme de gestion de l'exploitation du parc par Wpd Windmanager (Source : Wpd)

2 CAPACITES FINANCIERES

Afin de démontrer les capacités financières de la société Energie Panière du Fort le dossier présentera tout d’abord ses différents actionnaires, puis s’intéressera au plan de financement envisagé. En effet, comme la plupart des parcs éoliens en France, le parc éolien de la Panière du Fort fait l’objet d’un financement de projet, c’est-à-dire un financement basé sur la seule rentabilité du projet.

2.1 PRESENTATION DES ACTIONNAIRES DU PARC EOLIEN

2.1.1 Le groupe wpd AG

Le siège du groupe wpd est basé à Brême, en Allemagne. Le groupe wpd, fondé en 1996, est implanté dans de nombreux pays européens et est également représenté en Asie, en Océanie ainsi que sur le continent américain. Le groupe wpd comprend aujourd’hui environ 4 300 collaborateurs et a installé près de 2 810 éoliennes à travers le monde, représentant une puissance totale supérieure à 6,9 gigawatts. Ainsi, le groupe wpd compte parmi les leaders mondiaux de l’installation et du financement de parcs éoliens terrestres.

Depuis plusieurs années, le groupe wpd reçoit l’excellent rating « A » de l’agence Euler Hermes Rating, une filiale du groupe Allianz, avec une perspective d’évolution stable (<https://www.ehrg.de/en/?s=wpd>). Ce rating signifie que l’entreprise présente de nombreuses caractéristiques qui augurent bien de l’avenir et qu’elle fait partie du groupe des entreprises de la classe moyenne supérieure.

Les critères censés garantir le remboursement des intérêts et du capital sont jugés appropriés. Cette évaluation de la solvabilité de l’entreprise par un organisme indépendant est donc la garantie d’un partenaire fiable tout au long de la vie d’un projet éolien.

2.1.2 Stadtwerke München GmbH (SWM)

SWM est la régie municipale de la ville de Munich, chargée de la fourniture d’énergie et de services aux entreprises et aux particuliers de cette agglomération de près de 1,5 millions d’habitants. Il s’agit de la plus grosse société de ce type en Allemagne. C’est également l’une des plus grandes sociétés du secteur de l’approvisionnement en énergie en Allemagne avec un chiffre d’affaires de 8 296,5 millions d’euros en 2021.

SWM met en œuvre le projet de « Campagne de développement des énergies renouvelables » qui a pour objectif de produire l’équivalent de la totalité de la consommation électrique de la ville de Munich à partir d’énergies vertes à l’horizon 2025. Pour cela, SWM investit dans des installations de production d’énergie renouvelable, en Bavière mais aussi dans toute l’Europe, avec un budget prévisionnel de 9 milliards d’euros. En particulier, considérant que l’éolien est l’énergie verte la plus mature et la plus rentable, SWM investit massivement dans des parcs éoliens, notamment en France.

2.1.3 La filiale wpd europe GmbH

Wpd europe GmbH est détenue à 67 % par wpd AG et à 33 % par la société SWM (Stadtwerke München). Elle détient un capital propre de 162 936 000 €. Comme le montre l’organigramme ci-contre, cette société est actionnaire à 100 % de la société Energie Panière du Fort. Elle garantit la solidité du montage financier du projet, la pérennité de l’exploitation pendant toute la durée de vie des éoliennes et s’engage à mettre à disposition de la société d’exploitation les capacités financières nécessaires au bon déroulement du projet (lettre page 62). D’autre part, on notera que wpd europe GmbH a déjà financé la construction de dizaines de parcs éoliens développés par wpd onshore France en France.

2.2 PRESENTATION DE L’EXPLOITANT DU PARC EOLIEN

L’exploitant du futur parc éolien est la Société Energie Panière du Fort. Elle appartient à 100 % à la société wpd europe GmbH et ses comptes sont consolidés au niveau du groupe wpd AG.

Cette société a été créée spécifiquement pour porter les demandes d’autorisation et pour exploiter le parc éolien de la Panière du Fort sur le territoire des communes d’Achery et Mayot. Elle n’exerce aucune autre activité que l’exploitation de ce parc éolien, ce qui permet un financement sur la base de la seule rentabilité du parc éolien et assure un risque de faillite très limité. La société Energie Panière du Fort est autoportante grâce aux apports de capitaux initiaux et à la trésorerie générée par la production et la vente de l’électricité produite par le parc éolien.

Cette société n’emploie aucun salarié directement, mais elle est capable d’assurer ses responsabilités d’exploitant en sollicitant des prestations de services auprès d’experts qualifiés, comme cela est précisé dans le paragraphe descriptif des capacités techniques de l’exploitant (voir ci-après).

2.3 PRESENTATION DU PLAN D’AFFAIRES PREVISIONNEL DU PARC EOLIEN

Le montant des investissements liés à la construction, au raccordement électrique et à l’exploitation du parc éolien de la Panière du Fort est financé par apport en capitaux propres à hauteur de 25 % et par recours au crédit bancaire à hauteur de 75 %.

La rentabilité financière du parc éolien a été calculée par rapport au chiffre d’affaires global dont ont été soustraits les charges d’exploitation (notamment les frais de maintenance, les redevances versées aux propriétaires fonciers et/ou exploitants agricoles, les montants nécessaires aux mesures compensatoires, etc.), les amortissements, les intérêts versés aux banques, les garanties de démantèlement et les charges liées à la fiscalité professionnelle. Elle permet de s’assurer que l’exploitant du parc éolien, la société Energie Panière du Fort, aura les capacités financières nécessaires au bon fonctionnement du parc éolien ainsi qu’au respect de la réglementation tout au long de la phase d’exploitation de l’installation. En particulier, l’ensemble des obligations de l’arrêté du 26 août 2011 relatif aux installations éoliennes soumises à autorisation au titre de la rubrique 2 980 sera respecté.

Le chiffre d’affaires prévisionnel du parc éolien est proportionnel à la vente d’électricité qui peut se calculer à partir du productible annuel, d’une part, et du montant du complément de rémunération ainsi que de la durée du contrat de complément de rémunération, d’autre part.

L’évaluation du productible du parc éolien se base sur des modélisations du projet (prise en compte des caractéristiques des éoliennes et du terrain) et sur des données de vent mesurées sur le site et à proximité (notamment à partir de mâts de mesures de vent proches du site). L’ensemble des données de vent est corrélé sur une période long terme avec les données de plusieurs stations météorologiques proches. Le parc éolien de la Panière du Fort est composé de 4 éoliennes, pour une puissance totale installée maximale de 24 mégawatts, soit une capacité de production maximale attendue de 47,5 GWh par an environ.

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte a introduit un nouveau mode de rémunération pour les producteurs d’énergies renouvelables destiné à se substituer au dispositif de l’obligation d’achat de l’électricité. Alors que les installations éoliennes pouvaient jusqu’à présent bénéficier de l’obligation d’achat de l’électricité qu’elles produisaient, par EDF ou les distributeurs non nationalisés, à un tarif réglementé, le nouveau dispositif du complément de rémunération prévu par le décret n° 2016-682 du 27 mai 2016 prévoit que l’électricité produite soit commercialisée directement sur les marchés et qu’une prime, qui peut être qualifiée de prime variable, ou ex post, vienne compenser l’écart entre les revenus tirés de cette vente et un niveau de rémunération de référence fixé par la puissance publique, dans le cadre d’un arrêté tarifaire, ou par le producteur dans le cadre d’une procédure de mise en concurrence.

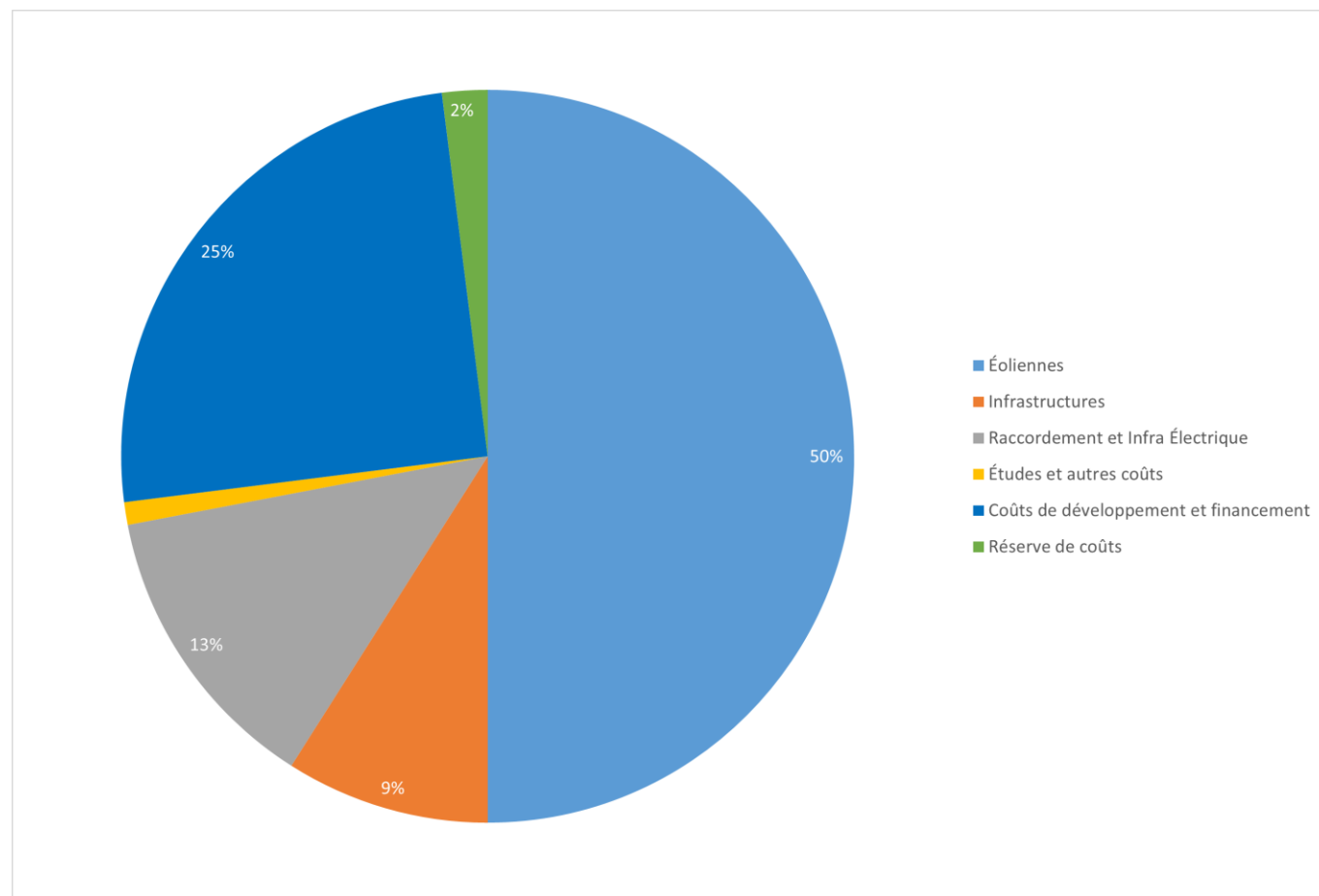


Figure 3 : Répartition de l'investissement (Source : Wpd)

Dans la mesure où la puissance nominale des éoliennes du parc éolien de la Panière du Fort est susceptible d'être supérieure à 3 MW, celui-ci est éligible à la procédure d'appel d'offre. A titre conservatoire, le plan de financement prévisionnel du projet est donc établi sur les hypothèses d'éoliennes d'une puissance unitaire maximale de 6 MW, soit une puissance totale de 24 MW. Les conditions de marché sur la période 2021 à aujourd'hui ont un aspect extraordinaire. Depuis le deuxième semestre 2021, la hausse des coûts des matières premières a impacté l'investissement global des projets en augmentant le prix des turbines et des fondations. Fin 2022, les taux d'intérêts bancaires ont commencé à augmenter. Cette augmentation s'est poursuivie en 2023. Cette tendance réduit la capacité des sociétés de projets à emprunter. Ces conditions de marché sont considérées comme temporaires, et devront, à moyen terme, se normaliser. La modélisation du projet tient compte de conditions antérieures à la situation.

Deux procédures permettent de bénéficier d'un contrat offrant un complément de rémunération à l'électricité produite :

- La procédure de l'appel d'offre. La puissance cumulée appelée de 3 GW a été répartie en six périodes de candidature, s'étalant sur trois ans. Etaient éligibles au 1er appel d'offre, qui portait sur l'attribution d'une puissance de 500 MW, les installations d'au minimum sept aérogénérateurs ou dont un des aérogénérateurs avait une puissance nominale supérieure à 3 MW. Sous réserve du respect des prescriptions du cahier des charges, EDF est tenu de conclure avec les lauréats un contrat de complément de rémunération reprenant les caractéristiques de l'offre déposée (puissance installée et prix de référence indiqué en €/MWh déterminé par le candidat lors de la remise de son offre). Le contrat de complément de rémunération est alors conclu pour une durée de 20 ans et la valeur du prix de référence servant au calcul de la prime à l'énergie peut être majoré pendant toute cette durée en cas d'engagement du candidat à l'investissement participatif.
- La procédure du guichet ouvert réservée aux installations ne possédant aucun aérogénérateur de puissance nominale supérieure à 3 MW et dans la limite de 6 aérogénérateurs. L'arrêté du 6 mai 2017, qui fixe les conditions pour bénéficier du complément de rémunération, a établi le tarif de référence à 72 €/MWh dans la limite d'un plafond P, exprimé en MWh, calculé annuellement. La valeur du tarif de référence pour le reste des MWh produits annuellement au-delà de ce plafond est de 40 €/MWh.



SaarLB | 66104 Saarbrücken
Energie Panière du Fort
Société par Actions Simplifiée
32-36, rue de Bellevue
92100 Boulogne Billancourt
France

Matthias Scholl
Projektfinanzierungen
PF/SB
26.08.2025

Fon +49 681 383-1261
matthias.scholl@saarlb.de

Déclaration d'intention de la banque	Bankenabsichtserklärung
Monsieur le Président, Nous avons pris connaissance de votre projet d'investissement consistant à construire et exploiter un parc de 4 éoliennes d'une puissance totale pouvant aller jusqu'à 20 MW. Dans la configuration envisagée, 4 éoliennes d'une puissance unitaire de 4,5 MW, l'investissement total serait de 32.400.000 €, soit 1.800.000 € / MW. Le montant du financement bancaire requis est estimé à 24.300.000 €, sous réserve d'une analyse détaillée du modèle financier.	Sehr geehrte Damen und Herren, wir haben von Ihrem Investitionsprojekt bzgl. Bau und Betrieb eines Windparks mit 4 Windenergieanlagen und einer Gesamtkapazität von bis zu 20 MW Kenntnis genommen. In der vorgesehenen Konfiguration, 4 Windenergieanlagen von jeweils 4,5 MW, entspricht die Gesamtinvestitionsvolumen einer Summe von ungefähr 32.400.000 €, also 1.800.000 €/ MW. Der Finanzierungsbedarf wird auf 24.300.000 € geschätzt, unter Vorbehalt einer detaillierten Prüfung des Finanzierungsmodells.

WEITSICHT DURCH NÄHE

SaarLB
Landesbank Saar
Ursulinenstraße 2
66111 Saarbrücken
FON + 49 681 383-01
FAX + 49 681 383-1200
service@saarlb.de
www.saarlb.de
BIC/SWIFT SALAE55XXX
UST-ID DE138116952
HRA 8589 Amtsgericht
Saarbrücken
Finanzgruppe

Nous vous confirmons notre vif intérêt à structurer le financement de l'opération en objet, porté par la société d'exploitation Energie Panière du Fort SAS , 32-36 rue de Bellevue, 92100 Boulogne-Billancourt. Notre intervention reste bien entendu conditionnée à l'achèvement du développement de votre projet, notamment l'obtention de l'ensemble des autorisations nécessaires, ainsi qu'à l'étude plus complète de votre dossier aux plans financier, juridique et technique et à l'accord de notre comité d'engagement. - Liste des projets déjà financés par cette banque	Wir bekunden hiermit unser reges Interesse, die Finanzierung des o.g., von der Gesellschaft Energie Panière du Fort SAS, 32-36 rue de Bellevue, 92100 Boulogne-Billancourt, getragenen Projektes zu strukturieren. Unsere Beteiligung wird selbstverständlich bedingt durch die abgeschlossene Entwicklung des Projektes, insb. den Erhalt aller notwendigen Genehmigungen sowie die vertiefte finanzielle, juristische und technische Prüfung Ihrer Unterlagen und letztlich die Zustimmung unseres Projektausschusses. - Liste der bereits mit dieser Bank finanzierten Projekte
Meilleures salutations,	Mit freundlichen Grüßen,
 Nom/Name: Marc Weber / Matthias Scholl Qualité/Titel: Leiter Projektfinanzierung FR / Projektfinanzierung	

Liste des projets déjà financés:

Nom des projets	Adresse du siège
Energie 06 SAS	29 rue des Rosati, 62000 Arras
Energie Antoigné SAS	29 rue des Rosati, 62000 Arras
Energie des Vallottes SAS	29 rue des Rosati, 62000 Arras
Energie du Porcien SAS	29 rue des Rosati, 62000 Arras
Energie Montagne-Gaillard SAS	29 rue des Rosati, 62000 Arras
wpd Eoles Beaumont SAS	29 rue des Rosati, 62000 Arras
Eoliennes de Longueval SAS	29 rue des Rosati, 62000 Arras
Société d'exploitation du Parc Eolien du Bois d'Anchat SAS	29 rue des Rosati, 62000 Arras
Société d'exploitation du parc Eolien du Mont d'Ergny SAS	29 rue des Rosati, 62000 Arras
Energie Les Trente SAS	29 rue des Rosati, 62000 Arras
Energie Boule Bleue SAS	29 rue des Rosati, 62000 Arras
wpd II Poitou-Charentes SAS	29 rue des Rosati, 62000 Arras
Energie Tigné SAS	29 rue des Rosati, 62000 Arras
Energie du Touvent SAS	29 rue des Rosati, 62000 Arras
Energie TIPER Eolien SAS	29 rue des Rosati, 62000 Arras
Energie Quincy SAS	29 rue des Rosati, 62000 Arras
Eoliennes de l'Ormeau SAS	29 rue des Rosati, 62000 Arras
Energie Iwuy SAS	29 rue des Rosati, 62000 Arras
Energie 03 SAS	29 rue des Rosati, 62000 Arras
Energie Vendée SAS	29 rue des Rosati, 62000 Arras
WPD Energie 21 Auvergne SAS	32-36 Rue de Bellevue 92100 Boulogne-Billancourt
Namen / Noms: Marc Weber et Matthias Scholl Titel / Qualité: Leiter Projektfinanzierungen FR / Projektfinanzierungen	



wpd europe GmbH
Stephanitorsbollwerk 3 (Haus LUV)
D-28217 Bremen

T + 49 (0) 421 168 66 2014
F + 49 (0) 421 168 66 66
www.wpd.de

E-Mail: info@wpd.de

Energie Panière du Fort SAS Société par Actions Simplifiée au capital de 10.000 € 32-36, rue de Bellevue 92100 Boulogne Billancourt 902 205 541 RCS NANTERRE ENGAGEMENT SOCIETE-MERE A FILIALE : DU 19.08.2025 Par la présente, le Directeur Général de la société wpd europe GmbH, associée unique et société-mère de la société d'exploitation Energie Panière du Fort SAS, déclare que, en qualité d'actionnaire, la société-mère s'engage à mettre à la disposition de la société d'exploitation les capacités financières nécessaires afin qu'elle puisse honorer l'ensemble de ses engagements pris dans le cadre de la présente demande d'autorisation d'exploiter et assurer la construction et l'exploitation du parc conformément aux prescriptions des autorisations qui seront délivrées et à la réglementation applicable.	Energie Panière du Fort SAS Vereinfachte Aktiengesellschaft mit einem Stammkapital von 10.000 € 32-36, rue de Bellevue 92100 Boulogne Billancourt 902 205 541 RCS NANTERRE VERPFLICHTUNG MUTTERGESELLSCHAFT – TOCHTERGESELLSCHAFT VOM 19.08.2025 Der Geschäftsführer der wpd europe GmbH, alleinige Gesellschafterin und Muttergesellschaft der Projektgesellschaft Energie Panière du Fort SAS, bestätigt hiermit, dass die Muttergesellschaft in ihrer Eigenschaft als Aktionärin sich verpflichtet, der Projektgesellschaft die notwendigen finanziellen Mittel zur Verfügung zu stellen um es dieser zu ermöglichen, allen im Rahmen des vorliegenden Genehmigungsantrags entstehenden Verpflichtungen nachzukommen und den Bau und Betrieb des Windparks in Konformität mit den in den Genehmigungen festgehaltenen Vorschriften und der gültigen Gesetzgebung durchzuführen.
---	--

L'Associé Unique
Pour la société wpd europe GmbH

Der Alleingesellschafter,
Für die Gesellschaft wpd europe GmbH

Dr. Gernot Blanke

3.3 PLAN DE FINANCEMENT

Les tableaux dressant le plan de financement prévisionnel du parc éolien de la Panière du Fort, ainsi que l'échéancier de la dette bancaire associée au financement du projet, sont présentés ci-dessous.

Caractéristiques

Nombre d'éoliennes	4
Puissance installée (en MW)	18,00
Productible (en heures éq.)	2 462
Montant immobilisé (en €/MW)	1 800 000
Montant immobilisé (en €)	32 400 000
Appel d'offre (€/MWh)	87,00
Taux	4,00%
Durée prêt	18,00
% de fonds propres	25%

Compte d'exploitation

	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Année 7	Année 8	Année 9	Année 10	Année 11	Année 12	Année 13	Année 14	Année 15	Année 16	Année 17	Année 18	Année 19	Année 20
	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037	2038	2039	2040	2041	2042	2043	2044	2045	2046	2047	2048
Chiffre d'affaires	963 960	3 878 975	3 902 249	3 925 662	3 949 216	3 972 912	3 996 749	4 020 730	4 044 854	4 069 123	4 093 538	4 118 099	4 142 808	4 167 665	4 192 671	4 217 827	4 243 133	4 268 592	4 294 204	4 319 969
Charges d'exploitation	-202 500	-826 200	-842 724	-859 578	-876 770	-894 305	-912 192	-930 435	-949 044	-968 025	-987 385	-1 007 133	-1 027 276	-1 047 821	-1 068 778	-1 090 153	-1 111 956	-1 134 196	-1 156 879	-1 180 017
Montant des impôts et taxes hors IS	-198 000	-199 188	-200 383	-201 585	-202 795	-204 012	-205 236	-206 467	-207 706	-208 952	-210 206	-211 467	-212 736	-214 012	-215 296	-216 588	-217 888	-219 195	-220 510	-221 833
Excédent brut d'exploitation	563 460	2 853 587	2 859 142	2 864 498	2 869 651	2 874 594	2 879 322	2 883 827	2 888 104	2 892 146	2 895 946	2 899 499	2 902 796	2 905 831	2 908 596	2 911 085	2 913 289	2 915 202	2 916 814	2 918 119
Dotations aux amortissements	-1 620 000	-1 620 000	-1 620 000	-1 620 000	-1 620 000	-1 620 000	-1 620 000	-1 620 000	-1 620 000	-1 620 000	-1 620 000	-1 620 000	-1 620 000	-1 620 000	-1 620 000	-1 620 000	-1 620 000	-1 620 000	-1 620 000	-1 620 000
Provision pour démantèlement	-13 333	-13 600	-13 872	-14 149	-14 432	-14 721	-15 015	-15 316	-15 622	-15 935	-16 253	-16 578	-16 910	-17 248	-17 593	0	0	0	0	0
Résultat d'exploitation	-1 069 873	1 219 987	1 225 270	1 230 349	1 235 219	1 239 873	1 244 306	1 248 511	1 252 482	1 256 211	1 259 693	1 262 920	1 265 886	1 268 583	1 271 003	1 291 085	1 293 289	1 295 202	1 296 814	1 298 119
Résultat financier	-486 000	-943 772	-904 869	-864 394	-822 284	-778 473	-732 892	-685 469	-636 131	-584 799	-531 394	-475 831	-418 023	-357 880	-295 307	-230 206	-162 475	-92 008	-18 693	0
Résultat courant avant IS	-1 555 873	276 215	320 401	365 955	412 935	461 400	511 414	563 042	616 351	671 412	728 299	787 089	847 863	910 703	975 696	1 060 879	1 130 814	1 203 194	1 278 121	1 298 119
Montant de l'impôt sur les sociétés25,00%	0	0	0	0	0	-70 258	-127 854	-140 760	-154 088	-167 853	-182 075	-196 772	-211 966	-227 676	-243 924	-265 220	-282 704	-300 799	-319 530	-324 530
Résultat net après impôt	-1 555 873	276 215	320 401	365 955	412 935	391 142	383 561	422 281	462 263	503 559	546 224	590 317	635 897	683 027	731 772	795 659	848 111	902 396	958 591	973 589
Capacité d'autofinancement	77 460	1 909 815	1 954 273	2 000 105	2 047 367	2 025 863	2 018 576	2 057 597	2 097 885	2 139 494	2 182 478	2 226 895	2 272 807	2 320 275	2 369 365	2 415 659	2 468 111	2 522 396	2 578 591	2 593 589
Flux de remboursement de dette	-467 358	-962 945	-1 001 848	-1 042 323	-1 084 433	-1 128 244	-1 173 825	-1 221 247	-1 270 586	-1 321 917	-1 375 323	-1 430 886	-1 488 694	-1 548 837	-1 611 410	-1 676 511	-1 744 242	-1 814 709	-934 665	0
Flux de trésorerie disponible	-389 898	946 870	952 425	957 782	962 935	897 619	844 752	836 350	827 300	817 576	807 155	796 010	784 113	771 438	757 956	739 149	723 869	707 686	1 643 926	2 593 589

Tableau 1 : Plan de financement prévisionnel (Source : WPD onshore France)

3.4 ECHEANCIER DE LA DETTE BANCAIRE

	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Année 7	Année 8	Année 9	Année 10	Année 11	Année 12	Année 13	Année 14	Année 15	Année 16	Année 17	Année 18	Année 19	Année 20
	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037	2038	2039	2040	2041	2042	2043	2044	2045	2046	2047	2048

Semestre 1		2	4	6	8	10	12	14	16	18	20	22	24	26	28	30	32	34	36	38
Solde initial S1		23 832 642	22 869 697	21 867 849	20 825 526	19 741 093	18 612 850	17 439 025	16 217 778	14 947 192	13 625 275	12 249 952	10 819 067	9 330 373	7 781 536	6 170 127	4 493 616	2 749 374	934 665	0
Remboursements S1		-476 705	-495 964	-516 001	-536 848	-558 536	-581 101	-604 578	-629 003	-654 414	-680 853	-708 359	-736 977	-766 751	-797 728	-829 956	-863 486	-898 371	-934 665	0
Solde final S1		23 355 936	22 373 732	21 351 847	20 288 678	19 182 557	18 031 748	16 834 447	15 588 775	14 292 778	12 944 422	11 541 593	10 082 090	8 563 622	6 983 809	5 340 171	3 630 130	1 851 003	0	0
Intérêts S1		-476 653	-457 394	-437 357	-416 511	-394 822	-372 257	-348 780	-324 356	-298 944	-272 505	-244 999	-216 381	-186 607	-155 631	-123 403	-89 872	-54 987	-18 693	0

Semestre 2	1	3	5	7	9	11	13	15	17	19	21	23	25	27	29	31	33	35	37
Solde initial S2	24 300 000	23 355 936	22 373 732	21 351 847	20 288 678	19 182 557	18 031 748	16 834 447	15 588 775	14 292 778	12 944 422	11 541 593	10 082 090	8 563 622	6 983 809	5 340 171	3 630 130	1 851 003	0
Remboursements S2	-467 358	-486 240	-505 884	-526 321	-547 585	-569 707	-592 723	-616 669	-641 583	-667 503	-694 470	-722 526	-751 717	-782 086	-813 682	-846 555	-880 756	-916 338	0
Solde final S2	23 832 642	22 869 697	21 867 849	20 825 526	19 741 093	18 612 850	17 439 025	16 217 778	14 947 192	13 625 275	12 249 952	10 819 067	9 330 373	7 781 536	6 170 127	4 493 616	2 749 374	934 665	0
Intérêts S2	-486 000	-467 119	-447 475	-427 037	-405 774	-383 651	-360 635	-336 689	-311 775	-285 856	-258 888	-230 832	-201 642	-171 272	-139 676	-106 803	-72 603	-37 020	0

Tableau 2 : Echancier de la dette bancaire (Source : WPD onshore France)